

Le rôle du mathématicien dans la lutte contre le terrorisme d'inspiration religieuse

Daniel Justens

Daniel Justens est mathématicien et belge. Il a longtemps enseigné à la Haute École Francisco Ferrer de Bruxelles. Spécialiste de mathématiques financières, il est aussi un exégète reconnu des Mathématiques cachées dans les bandes dessinées du Chat de Philippe Gelluck. À diverses reprises durant les Journées Nationales de notre association, nous avons pu apprécier sa curiosité d'esprit, son intérêt pour la transmission des mathématiques et son ouverture sur le monde. PLOT lui donne la parole sur un sujet, hélas, terriblement d'actualité.

Les événements qui viennent de frapper tous les humanistes de la planète portent la barbarie de leurs auteurs à un niveau comparable à celui des pires exactions du fascisme. Des hommes et des femmes ont été assassinés par des individus animés par une haine aveugle. Ces meurtres abominables, menaçant notre droit à la critique argumentée de toute chose, ont été largement commentés et de nombreuses prises de position sont visibles dans la presse et les réseaux sociaux. Dans ce cadre, quelle est la place spécifique du mathématicien ?

Axiomatiques des religions

Ce qui caractérise un mathématicien, en théorie du moins, c'est sa rigueur, son indépendance, son refus des affirmations non étayées par une axiomatique et par des raisonnements. Son métier est celui de la raison, de la logique, du refus de l'arbitraire. Il consiste à distinguer et à mettre en évidence les propositions compatibles ou non avec un système de vérités acceptées : les axiomes. Son rôle est donc, entre autres, de révéler des contradictions, des

erreurs de jugement, de logique. C'est dans ce cadre que son action peut être fondamentale dans la longue et inévitable lutte contre le terrorisme qui s'amorce aujourd'hui.

Le terrorisme qui menace les nations dont les textes fondateurs, même s'ils demeurent imparfaits et critiquables, s'inspirent de la déclaration des droits de l'Homme, se justifie aux yeux de ses auteurs par des références à une religion. Quelle est l'axiomatique d'une religion ? Les monothéismes couramment appelés « religions du livre » reposent tous sur un axiome premier identique : l'hypothèse de l'existence d'un être supérieur auquel nous serions redevables de notre existence et qui serait créateur de toutes choses. Les axiomes suivants diffèrent de religion à religion : ils sont contenus dans des textes supposés d'inspiration divine ou carrément dictés, voire intégralement transmis par l'être supérieur. Le mathématicien a donc connaissance des axiomatiques : il peut — il doit — en mesurer le niveau de cohérence, de complétude, et en signaler les contradictions.

Science ou croyance ?

Quels sont les liens pouvant exister entre les religions et les actes de violence commis quotidiennement dans le monde en leur nom ? Force nous est de constater que les textes fondateurs des trois religions du livre contiennent tous des exhortations explicites au meurtre, à l'assassinat.

J'engage tous les lecteurs qui mettraient en doute mes affirmations à consulter les vingt premières lignes du chapitre 20 du Deutéronome qui est le cinquième livre de l'Ancien Testament et qui coïncide avec le dernier chapitre de la Torah, ou encore à ouvrir le Coran à la sourate 4 pour en extraire les versets 89 et 91. Dans ce dernier cas, les versets étant classés en fonction de leur longueur, aucun contexte ne situe le propos et l'incitation à tuer apparaît nue, brutale.

Les voix de nombreuses autorités religieuses se sont fait entendre régulièrement, affirmant haut et fort que leur idéal était un idéal de paix et de vivre ensemble. Ces mêmes autorités enseignent également à leurs fidèles un respect absolu du texte fondateur. Ces deux attitudes sont contradictoires.

Si les textes sacrés sont dictés par l'être supérieur et doivent être rigoureusement appliqués, alors il faut admettre le caractère violent des religions. Si les religions veulent devenir des idéaux de paix, leurs responsables doivent impérativement en amender les textes et admettre leur origine humaine, en faire des textes comme les autres, pouvant être soumis à la critique historique. Le discours actuel des autorités religieuses en place ne peut convaincre des extrémistes de renoncer aux actes qu'ils projettent car il est très

facile aux prêcheurs de haine de leur démontrer la pertinence de leurs actions par une application rigoureuse des textes qu'ils considèrent comme l'expression exacte de la Volonté de l'être supérieur.

Certes, les mêmes textes sacrés contiennent également des exhortations au respect de la vie d'autrui ; ils expriment aussi des exigences compatibles avec des valeurs humanistes. Une conclusion s'impose donc au mathématicien : les axiomatiques religieuses permettent simultanément les démonstrations de deux propositions opposées. Soit P la proposition « Tu ne tueras point ». On peut sans peine démontrer P et non-P dans le cadre de toutes les axiomatiques des religions du livre. Ces axiomatiques sont incohérentes.

Notre raisonnement est clairement celui d'un mathématicien désireux de rester dans le domaine de la science, donc de la raison. Les religions quant à elles entendent se placer dans le registre de la croyance, acte individuel n'obéissant pas aux règles de la rationalité, et dans lequel l'auto-contradiction semble acceptée alors qu'aucun raisonnement scientifique ne peut le faire. Mais ceci est le problème de ceux qui croient.

La solution par la raison et l'humanisme

La question qui se pose alors devient : est-il raisonnable que le mode de vie commun soit basé sur la croyance ? Ne peut-on pas penser plus raisonnable de le construire sur des bases logiques ? Alors ? Quelle attitude faut-il adopter ?

La raison nous impose un égalitarisme absolu, sans exception. Tout être humain doit avoir mêmes droits et mêmes devoirs.

Cette proposition, difficile à mettre en œuvre, n'est pas non plus dans notre nature profonde : nous sommes naturellement des animaux communautaristes et aimons être entourés d'êtres proches, unis tant par des relations affectives que par une certaine communauté de pensée. Mais toute dérogation à ce principe va engendrer des revendications, donc des tensions, de la violence. Il ne faut donc admettre ni discrimination, ni passe-droit. Le principe d'humanisme, mise en avant de chaque être humain, impose quant à lui le respect absolu de l'intégrité physique et psychique de chacun. Seule la légitime défense peut être admise, même si ce cas de figure est loin d'être évident à définir. Mais l'énoncé principal interdit toute tor-

ture, toute violence, et aussi toute forme d'endoctrinement. Il exige l'éducation de tous à ces principes de citoyenneté.

L'idéal que je viens d'exprimer est utopique. Certains humains ne sont pas accessibles à la raison. D'autres n'ont aucune humanité et sont incapables de ressentir de l'empathie. C'est le résultat de l'évolution et de la diversification des individus, qui a aussi eu des avantages sélectifs. On aurait pu espérer que l'éducation soit un rempart pour armer les individus contre les déviances de ce type. Ce n'est pas le cas. Mais l'échec n'est pas de constater l'impossibilité de réalisation d'un objectif. L'échec serait de renoncer à tout tenter pour le réaliser.

Abonnement à PLOT - Année civile 2016— Les abonnements sont valables dès souscription et pour l'année civile 2016.

Réservé aux établissements scolaires ou aux personnes ne pouvant pas adhérer à l'APMEP.

Nom (établissement ou personne) :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Adresse courriel :

Adresse de livraison :

Prix TTC : 35 € pour la France, Andorre, Monaco, les particuliers de l'Union Européenne et les établissements européens qui n'ont pas de numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 2,10 %).

Dans tous les autres cas contacter : secretariat-apmep@orange.fr ou 01 43 31 34 05

Règlement : à l'ordre de l'APMEP (CME - IBAN : FR76 1027 8065 0000 0206 2000 151)

par chèque par mandat administratif par virement postal

Date Signature Cachet de l'établissement

Bulletin et règlement à envoyer à : APMEP, 26 rue Duménil, 75013 PARIS

Directeur de publication : Bernard Egger
Responsables de la rédaction : Valérie Larose et
Claudie Asselain-Missenard
Maquette : Nicole Toussaint et Jean Fromentin
Impression : Horizon (Gémenos)
Dépôt légal : mai 2016
Éditeur : APMEP, 26, rue Duménil
75013 Paris (01 43 31 34 05)
Site : <http://www.apmep.fr>
Mèl : secretariat-apmep@orange.fr
Abonnement : 35 € / an ; 12 € / numéro
N° de Commission paritaire : 0719 G 85195
N° ISSN : 0397-7471
Sommaire en quatrième page de couverture

Une remarque à nous faire, un article ou un projet d'article à nous faire parvenir, une question en rapport avec un des articles publiés, des thèmes que vous voudriez voir abordés...

N'hésitez pas à nous les faire parvenir à l'adresse suivante : vali.larose@gmail.com

Pour tout envoi postal : Valérie Larose

175 rue de la fontaine 84100 Uchaux